ART. PREMIER N° CL925

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL925

présenté par M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 122, substituer aux mots : « d'impact »

« de conséquences ».

les mots:

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel